

Ferme mais juste – pour une politique migratoire réaliste

Solutions PLR pour une immigration mesurée et porteuse d'avenir

La forte immigration, respectivement ses répercussions sur les infrastructures, la disponibilité des logements et la sécurité, est préoccupante et exige des mesures. Une politique d'immigration mesurée et des relations sûres avec l'Union européenne font partie des priorités du PLR. Pour lutter contre la pénurie de main-d'œuvre, il est important que la Suisse puisse continuer à compter sur une main-d'œuvre étrangère hautement qualifiée. La tradition humanitaire est un pilier important de notre pays. Parallèlement, le domaine de l'asile doit être protégé contre les abus, ce qui signifie qu'il faut appliquer systématiquement la législation existante, lutter contre le tourisme social et limiter l'immigration en provenance de pays tiers.

L'acceptation du système d'asile est indispensable

Si la loi sur l'asile est fondamentalement bonne, son application par le Département fédéral de justice et police (DFJP) l'est beaucoup moins. Depuis décembre 2022, l'Italie refuse de respecter l'accord de Dublin et de reprendre les requérants d'asile. Le DFJP n'a pas encore réussi à débloquer la situation. Ce sont les cantons qui en font les frais et qui doivent trouver des hébergements pour des personnes qui devraient être renvoyées en Italie. C'est pourquoi le PLR demande, par le biais d'une [motion](#), que la Suisse forme des alliances avec d'autres pays afin de faire pression sur l'Italie. Il est également problématique que les demandeurs d'asile ne déposent pas de demande dans le premier pays d'accueil, mais choisissent un autre pays de destination ou un « meilleur » pays. Cette migration secondaire est contraire à la loi et doit être immédiatement stoppée. Le PLR a déjà agi en déposant une [motion de groupe](#). L'Érythrée refuse depuis des années de reprendre les demandeurs d'asile déboutés de la Suisse. Comme ces derniers n'ont pas besoin de protection, mais qu'ils pèsent lourdement sur le système d'asile, le PLR demande au Conseil fédéral d'agir. À cet effet, un projet pilote doit être lancé afin de pouvoir envoyer les Érythréens déboutés dans un pays tiers. Le Conseil des États a déjà reconnu l'urgence d'agir et a adopté la [motion](#) du PLR.

Le PLR demande :

- › La reprise de l'accord de Dublin avec l'Italie ([motion 23.3031](#))
- › La fin des migrations secondaires irrégulières ([motion 23.3533](#))
- › Le lancement du projet pilote pour l'expulsion des Érythréens déboutés ([motion 23.3176](#))

Une libre circulation des personnes avec discernement

Pour assurer sa prospérité, la Suisse a besoin de l'immigration, mais aussi du potentiel de main-d'œuvre nationale. D'autant plus que des centaines de milliers d'actifs de la génération du baby-boom partiront à la retraite dans les années à venir. En conséquence, un demi-million de travailleurs manquera d'ici 2040. Ce manque ne pourra pas être comblé sans l'immigration. Les entreprises souffrent déjà aujourd'hui d'une grave pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Vu la situation, que l'UDC se batte contre la libre circulation des personnes est contre-productif et incompréhensible pour les entreprises suisses et notre prospérité. L'initiative de l'UDC n'est rien d'autre qu'une répétition de l'initiative de résiliation, qui a été rejetée à plus de 60% en 2020. Au lieu de s'opposer à toute immigration et d'alimenter une peur insoutenable des étrangers, le PLR mise sur des propositions claires et concrètes. L'imposition individuelle et l'initiative sur les rentes réduisent la pression migratoire, car le potentiel de main-d'œuvre indigène est mieux exploité. Pour que l'infrastructure suive la croissance démographique, il faut un développement ciblé de la route et du rail. En matière de politique du logement, il faut des autorisations plus

rapides et moins de prescriptions. Dans ce domaine, la responsabilité incombe en particulier aux villes gouvernées par la gauche.

Le PLR demande :

- › Une immigration contrôlée pour lutter contre la pénurie de main-d'œuvre plutôt que l'isolement
- › Une réduction de la pression migratoire grâce à l'[initiative sur les rentes](#) et l'[imposition individuelle](#)
- › Une adaptation des infrastructures à la croissance démographique ([papier de position sur l'infrastructure](#))

Soutenir les cantons

En de nombreux endroits, les cantons et les communes souffrent de l'augmentation du nombre de migrants. La ville frontalière tessinoise de [Chiasso](#), où les requérants d'asile du centre fédéral d'asile situé à proximité sont source de problèmes et de petite délinquance, en est un exemple. Il ne doit pas en être ainsi. C'est pourquoi le PLR demande à travers une [motion](#) la mise sur pied d'une taskforce sur l'asile afin d'améliorer la collaboration et la coordination entre la Confédération, les cantons et les communes. Il faut en outre permettre une mise en détention administrative des requérants d'asile qui ne respectent pas l'ordre public en dehors des centres fédéraux d'asile ([postulat PLR](#)). Le PLR souhaite également savoir, à travers une [interpellation](#), comment les centres d'hébergement pour demandeurs d'asile peuvent être mieux utilisés et quelles solutions alternatives peuvent être envisagées. Le DFJP a le devoir de développer des stratégies à long terme dans ce domaine en impliquant les organes concernés.

Le PLR demande :

- › La mise sur pied d'une taskforce sur l'asile ([motion 23.3886](#))
- › Une mise en détention administrative des requérants ne respectant pas l'ordre public ([postulat 23.3837](#))
- › Une meilleure utilisation des centres d'hébergement pour requérants d'asile ([interpellation 23.3797](#))

Maintenir la tradition humanitaire

En accueillant plus de 60'000 réfugiés ukrainiens depuis mars 2022, la Suisse a réalisé un tour de force et a largement épargné son système d'asile. Le statut de protection S a été activé pour la première fois et a prouvé [son efficacité](#). Le PLR s'engage pour que le statut de protection S continue d'être conçu en fonction des retours et soit adapté si nécessaire. Les partenariats migratoires sont également un instrument important. Le PLR demande à travers une [motion](#) une réorientation de ceux-ci, car les partenariats migratoires aident à mieux gérer la migration et les retours. Au niveau européen, des efforts sont actuellement déployés pour réformer le Pacte des Nations Unies sur les migrations. À travers une [interpellation](#), le PLR a posé une série de questions au Conseil fédéral et souhaite savoir comment les préoccupations suisses peuvent y être intégrées.

Le PLR demande :

- › Le maintien du statut de protection S pour les réfugiés ukrainiens et, si nécessaire, son adaptation
- › La réorientation des partenariats migratoires ([motion 23.3838](#))
- › L'intégration des préoccupations suisses dans le Pacte sur les migrations ([interpellation 23.3872](#))

Plus d'informations sur nos revendications et nos positions sous www.plr.ch/migration